



Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

En remplissant ce formulaire, vous vous engagez à respecter le règlement du budget participatif 2019 de la Commune de Fernelmont. Ce règlement est disponible sur www.fernelmont.be

*Obligatoire

Coordonnées du représentant du groupement

Chaque groupement doit mentionner un responsable de plus de 18 ans pour son projet. Cette personne sera le relais entre l'administration communale et le collectif de citoyens.

Nom et prénom *

BERGER

Caroline

Numéro de registre national *

Adresse: *

5380

Numéro de téléphone *

Adresse e-mail *

Identification des autres personnes soutenant le projet

Au moins quatre personnes domiciliées à Fernelmont à des adresses différentes, conformément au règlement disponible sur www.fernelmont.be. Ces personnes seront invitées à confirmer leur soutien au projet en cosignant ledit règlement à transmettre en annexe au formulaire de candidature.

Nom et prénom *	Registre national *	Adresse postale *
HENROTIN William		
DE BEUSSCHER Guy		
SERE DE LANAUZE Céline		
DEPIEREUX Elise		
VANDEZANDE Delphine		

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Quelques questions à propos de votre projet

Donnez un titre à votre projet *

Ce titre sera utilisé dans notre communication (comité de sélection, site internet, rapport annuel). Par conséquent, soyez le plus clair et le plus concret possible.

Le Jardin de Montigny

En maximum six phrases, décrivez brièvement votre projet *

Cette description sera utilisée dans notre communication (comité de sélection, site Internet, rapport annuel). Par conséquent, soyez le plus clair et le plus concret possible.

Le Jardin de Montigny sera un espace de convivialité et de repos au cœur du quartier de la rue de Montigny à Forville. Il a pour but de (re)créer du lien entre les habitants du quartier, de leur offrir un espace de détente / de pause ainsi qu'aux promeneurs et aux sportifs. Les plantations qui l'agrémenteront mettront la faune et la flore en valeur aux yeux des passants et les inviteront à raviver leur ancestral rapport à la terre.

2 Tables de pique-nique, 4 bacs fleuris et potagers pourront être entretenus par les habitants ; 2 chaises longues permettront de profiter du soleil de l'après-midi lors des beaux jours

Des nichoirs / mangeoires / un hôtel à insectes compléteront l'ensemble, ainsi que des panneaux explicatifs.

Quand votre projet doit-il débuter ? * Quelle est la date de clôture prévue ? *

Fin mars, début avril 2021.....Fin mars début avril 2022.....

Que coûtera l'exécution de votre projet ? *

Merci d'encoder le montant estimatif sans points ni virgules

6960 €

Quel est le montant du soutien financier que vous sollicitez auprès de la

Commune de Fernelmont ? * Merci d'encoder le montant sans points ni virgules

6960 €

À quelles dépenses souhaiteriez-vous affecter le soutien de la Commune de Fernelmont ? Quels sont les moyens techniques à mettre en œuvre et leur estimation budgétaire ? *

Merci de détailler chaque dépense envisagée de la manière la plus claire et la plus concrète possible et d'en préciser le montant estimatif sans points ni virgules

VOIR TABLEAU D'ESTIMATION EN ANNEXE

Réalisé sur base des offres et listes de prix reçues, de manière à respecter le cadre du budget participatif alloué (7000 €)

Nous espérons une collaboration de la Commune de Fernelmont, en particulier de l'atelier de Menuiserie afin de réaliser par exemple le bac à compost ou les poubelles, ce qui permettrait d'une part une collaboration intéressante entre le collectif de citoyens et la commune et d'autre part une baisse des coûts. Cette dernière entraînerait alors la possibilité de l'achat d'une 2^e chaise longue ainsi que l'élargissement de l'enveloppe budgétaire destinée à la fabrication des mangeoires / nichoirs / hôtel à insectes réalisés par les enfants de l'école de Forville ou du quartier. La signalisation routière est laissée à charge de la commune : incitation à ralentir à l'approche d'une zone de loisirs ; de même, la tonte hebdomadaire par les services communaux est maintenue.

De quels éventuels moyens financiers disposez-vous déjà pour réaliser votre

projet ? * Quelles sont vos sources et montants de financement prévus ou déjà obtenus (précisez les montants) ? Pas d'autres sources de financement prévue.

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Votre projet dans le détail

Quelles raisons motivent la mise sur pied de ce projet ? *

Le terrain communal actuel est sous-utilisé : seul un banc l'agrément ; le reste de l'espace est herbeux et tondu 1x par semaine. Le terrain est vaste, plat, facile à aménager. Il est ombragé au cœur de la journée mais ensoleillé l'après-midi. Le cadre avec le ruisseau du Seron à l'arrière-plan est bucolique.

Les habitants du quartier de Montigny sont dynamiques : ils se connaissent et se rencontrent plusieurs fois l'an et organisent la fête des voisins. Ce nouvel espace permettra de renforcer ce lien déjà existant ; il est intergénérationnel : un jardin est un espace dans lequel chacun trouve sa place : il permet à la fois la solitude et la réunion ; le repos et les échanges animés.

Le quartier est fréquenté par de nombreux promeneurs mais également par des cyclistes et des joggeurs : le Jardin de Montigny leur permettra une pause, un moment de repos, de pique-nique.

La faune et la flore sont mises en valeur : les plantations à caractère mellifère attireront les abeilles des alentours et favoriseront la pollinisation ; l'hôtel à insectes complètera cet objectif en variant les hôtes ; les oiseaux trouveront abri et nourriture, leurs caractéristiques seront expliquées via des panneaux didactiques ;

L'espace potager est un lieu évolutif d'échange et de partage : bourse aux graines, plaisir de l'entretien et de la récolte ; partage de bonnes pratiques du jardinage...

Où votre projet sera-t-il actif ? *

Rue de Montigny à Forville (terrain communal actuel)

Combien d'habitants seront touchés par votre projet ? *

Si l'on considère le « carré » formé par les Rues de Montigny, son prolongement Rue des Arsys, la Rue Pré-des-Bœufs et la Rue du Pélaki, on totalise (sur base de Google Maps, c'est-à-dire sans inclure les constructions récentes) 65 maisons, soit, si l'on prend une moyenne (prudente) de 3 habitants par maison, **environ 200 habitants**.

Ceux-ci, qui constituent une base de promeneurs réguliers, seront directement impactés, au quotidien, par cette zone de convivialité.

Mais en réalité, la « zone de chalandise » du Jardin de Montigny est nettement plus large puisqu'il est implanté dans un quartier assez prisé par les Forvilleois pour les balades dominicales. On peut donc raisonnablement penser que **les presque 1.500 habitants du village** sont susceptibles de bénéficier de cette espace convivial, sans même compter les promeneurs occasionnels (piétons ou cyclistes) venant de plus loin, par exemple lors de marches ADEPS.

Nous pouvons compter également sur les enfants de l'école de Forville qui pourront par leur contribution agrémenter le Jardin de nichoirs / mangeoires qu'ils auront réalisés dans le cadre de projets pédagogiques.

Expliquez en quoi votre projet apporte une plus-value au territoire communal et rencontre l'intérêt général *

L'idée au centre du projet est précisément la mise en valeur d'un terrain communal au bénéfice des habitants : la plus-value pour le territoire communal est donc patente.

Cet espace, s'il émane des habitants du quartier (NB : l'assise territoriale des familles qui proposent le projet s'étend sur l'ensemble du quartier et dépasse largement les riverains directement concernés), s'offre à l'ensemble des fernelmontois ; c'est un projet qui vise éminemment et au premier chef l'intérêt général.

Ces deux valeurs (plus-value communale et intérêt général) se retrouvent dans tous les aspects du projet :

- Convivialité
- Responsabilisation des usagers de l'espace communal
- Renforcement du lien entre habitants
- Partage de gestes authentiques / ancestraux (le travail de la terre)
- Sensibilisation à la faune et la flore : hôtel à insectes, nichoirs / mangeoires – fleurs / arbustes mellifères
- etc.

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

**Expliquez en quoi votre projet a un caractère durable (pas d'effet « one-shot »),
innovant pour le territoire communal et mobilisateur ***

La durabilité du projet se manifeste à de nombreux égards. Le projet veut s'inscrire dans le temps long : il vise à développer, amplifier une dynamique de voisinage et à renforcer... durablement les liens entre habitants : c'est l'aspect convivialité et transgénérationnel. Ce dernier point serait d'ailleurs renforcé par la collaboration avec l'école de Forville, dès que le planning le permettra (pas avant 2022) ce qui laisserait une empreinte à long terme pour toutes les classes qui rendront visite au projet.

La mise en valeur de la faune et de la flore, symboles de ce temps long, contribuent également à incarner la durée et la durabilité. Le jardin est en constant devenir et renouvellement, par définition il suit le rythme des saisons.

Enfin, les matériaux choisis seront à la fois robustes, choisis pour durer (ex. panneaux en Azobé -un bois très dur), tout en minimisant l'emprise sur l'environnement (ces panneaux sont des panneaux de réemploi ; pas d'assise en béton pour les tables...).

Le caractère mobilisateur du projet est évident : il émane des habitants eux-mêmes, qui souhaitent élargir et amplifier une dynamique de voisinage déjà à l'œuvre. Les idées en ce sens sont nombreuses : appel aux volontaires, dans le quartier, pour mettre en œuvre l'espace (montage des bacs, mise en place des tables, plantations...), puis, pour ceux qui le souhaiteront, possibilité de prendre part, en collectif, à l'entretien de l'espace, aux récoltes, etc...

Enfin, le projet est sans conteste innovant pour la commune car il incarne cette forme de citoyenneté proactive que tant les élus que les électeurs appellent désormais de leurs vœux. En un période où esprit collectif et convivialité font si souvent défaut, le projet propose une nouvelle manière de mettre en valeur les espaces communs au service d'une dynamique positive, écologique et citoyenne.

Certains voisins ont malgré tout exprimé quelques réserves quant à ce projet : craintes de nuisances telles que bruit, déchets sauvages, présence d'importuns, manque d'entretien des installations.... Il va sans dire que le projet nécessitera d'être évalué après sa mise en place.

Si votre projet comprend des fournitures ou travaux devant équiper des espaces ou bâtiments publics, avez-vous vérifié que ceux-ci sont conformes aux réglementations et agréments relatifs aux équipements d'infrastructures publiques ? *

☐ **Oui**

☐ **Non**

NB : L'entreprise Eurosign, qui nous a remis offre, travaille avec les collectivités, notamment avec la Commune de Fernelmont, ce qui nous semble un gage de fiabilité au niveau du respect des normes techniques.

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Annexes au dossier de candidature

Documents à joindre au dossier de candidature :

Une copie du règlement du budget participatif de la Commune de Fernelmont marqué « Lu et approuvé », daté et signé par le représentant du groupement et par l'ensemble des personnes soutenant le projet *

Si le projet comprend des fournitures, une notice détaillant les normes techniques du matériel envisagé.

Si possible, présentez un exemple de réalisation similaire

Traitement des données

La Commune de Fernelmont respecte évidemment la législation sur la protection de la vie privée (RGPD). En soumettant ce formulaire, vous acceptez que les informations concernant votre projet soient consultables sur la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie <https://participation.frw.be/>).

Appel à projet –
Budget participatif de Fernelmont –
Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

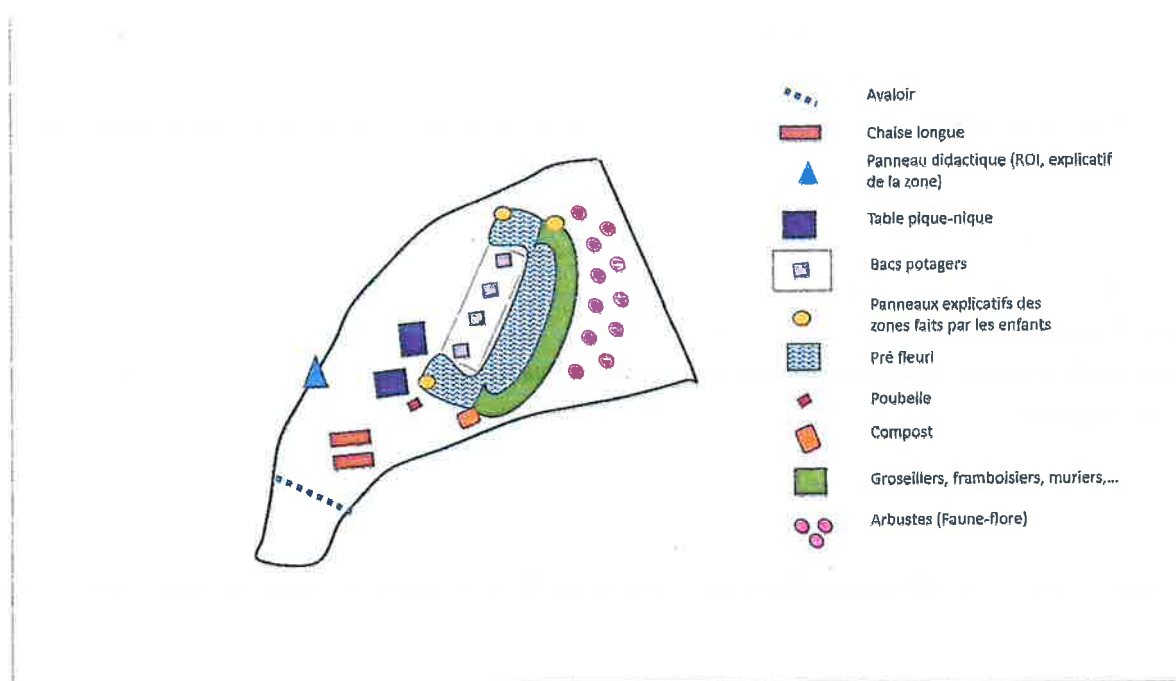
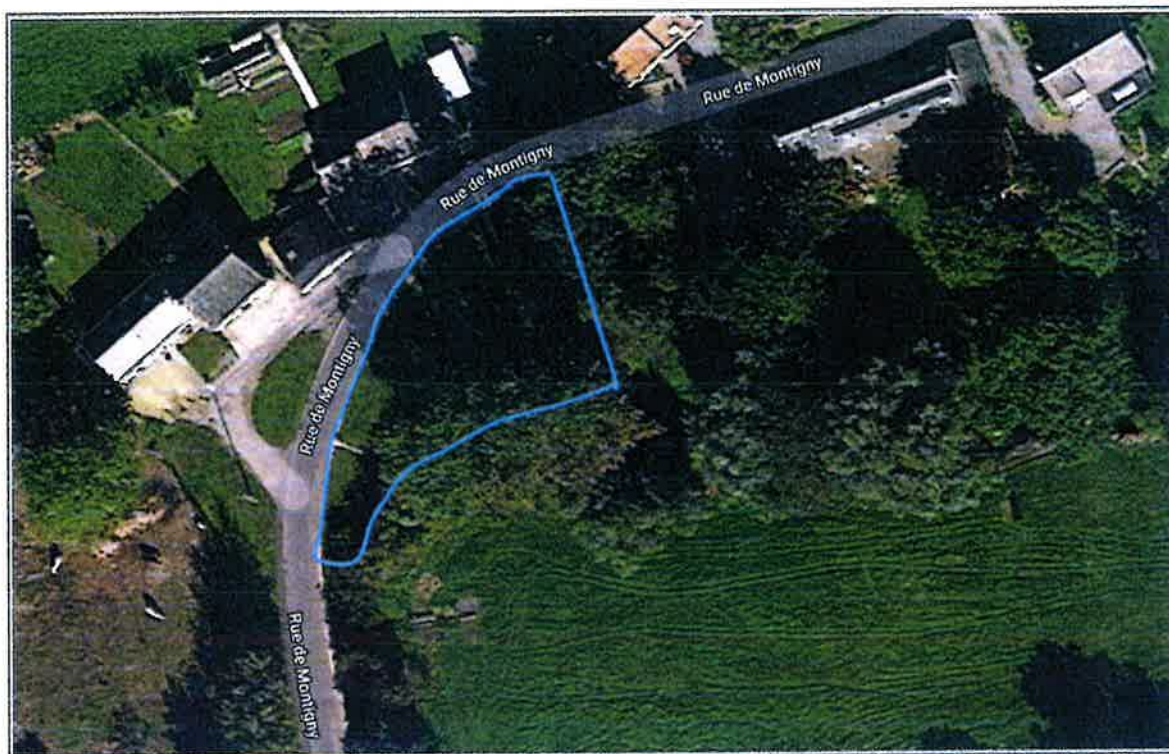
Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

ANNEXES

Annexe 1 : définition de la zone et croquis	8
Annexe 2 : devis / liste de prix	9
❖ Mobilier urbain.....	9
Pose de 2 tables pique-nique	9
2 chaises longues.....	10
Panneaux didactiques, tables et double chaise longue.....	10
Poubelles à tri sélectif y compris organique (bac à compost)	12
❖ ECORCES, BORDURES ET BACS POTAGERS	13
Offre 1 – TC Perwez.....	13
Offre 2 (terre)	14
Offre 3 – Ferauche et Gillet	15
Offre 4 - Module SC	16
❖ FLEURS ET PLANTES	17
Annexe 3 : mail de madame Nadine Stévant, institutrice de l'école communale de Forville	18
Annexe 4 : tableau budgétaire	19

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Annexe 1 : définition de la zone et croquis



NOTE : Le schéma est une projection réalisée à main levée, sans tenir compte des aspects d'échelle ; il a été élaboré lors d'une réunion du collectif citoyen et pourra faire l'objet de légères modifications afin de rencontrer la satisfaction de chacun, notamment des riverains immédiats. L'esprit du projet est bien là, ainsi que les différents éléments que l'on y trouvera, mais la disposition exacte de ceux-ci sera adaptée lors de la mise en œuvre.

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Annexe 2 : devis / liste de prix

❖ Mobilier urbain

Pose de 2 tables pique-nique

hacobois.be/myc/article?id=T315&mp=Kxsho2gT6Akgzr5H8dL3mqnobo2ZnA5gQ_28&mp2X0k0fIRNn_2Fw_3D_3D

CATALOGUE EN LIGNE

Tous les articles

HACOBOIS SA ACCUEIL NEWS CATALOGUE EN LIGNE FOURNISSEURS NOS REALISATIONS CONTACT

CATALOGUE MOBILIER ET DÉCO DE JARDIN MOBILIER DE JARDIN TABLES

Churra - Table Carrée avec bancs 1400x1400 mm; sapin rouge imprégné EN KIT

€ 419,00

Table 1400 x 1400 x 44 mm

matière sapin rouge
dimensions 2200 x 2200 x 800 mm
Imprégnation 3

A monter

Caractéristiques

Code d'article 5414067198146

Matériau Bois Indigène - Sapin/Épicéa/Pin Imprégné




Table de pique-nique en bois dur
Business, 1200x160x175 cm (en kit)

Tables

8715015007541

♥ Ajouter aux favoris

€ 367,96

1

+

+

Cfr <https://www.hacobois.be>

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

2 chaises longues

Il est très difficile d'obtenir des informations de prix de mobilier urbain ; les prix sont transmis aux collectivités et non aux particuliers.

Voici le type de modèle (robuste et fixé dans le sol) que nous envisageons (une ou deux places)



Nous avons trouvé un fournisseur qui communique les prix ; celui de ce modèle tourne autour de 1250€ : <https://vestre.com/download-product-catalog-pdf> (page 96 du pdf)

Juste avant de clôturer cette candidature, nous avons reçu une offre d'Eurosign (zoning de Fernelmont) pour une double chaise longue pour le prix de 982,52 € TTC (NB : Eurosign nous a accordé une remise de 30% pour soutenir notre projet).

Nous espérons, avec l'aide de la Commune, avoir accès à d'autres fournisseurs et listes de prix plus précises. A défaut et dans l'attente de cette information, nous repartons de ce prix de **982,52€**.

Panneaux didactiques, tables et double chaise longue

Voi Offre Eurosign (Zoning de Fernelmont) ci-dessous

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens



mobilier urbain et signalisation
Stadsmeubilair en signalisatie

Z.I. de Noville - Les - Bois
Rue Ernest Montellier, 20
B-5380 FERNELMONT
T.V.A.: BE 0456.426.471
E-mail: info@euro-sign.be
Web: www.euro-sign.be

OFFRE **E2012098.A**

Tél: +32 (0)81 225 016

BNP: BE30 2800 2038 6811
CBC: BE32 7320 2152 9102

Vos références: **panneau didactique**

Anne-Cécile Annet

5380 FERNELMONT

tél.: +32

fax: +32

Faisant suite à votre demande pour laquelle nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-dessous notre meilleure offre.

4000882 N°CLIENT	N°TVA	EUR Devise	24/12/2020 Date	2 Mois Validité	OFFRE E2012098 Page 1
---------------------	-------	---------------	--------------------	--------------------	--------------------------

ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX	Remise	PRIX EUR	MONTANT EUR	T
41005024	Cette offre annule et remplace l'offre E2012098 TABLE D'ORIENTATION CAMARGUE - STRUCTURE EN PIN MASSIF AVEC PLATEAU 400X600MM + DIBOND + IMP QUADRI + LAMINAT ANTI UV	3 U	175,00	30,00	122,50	367,50	1
31008017	POUBELLE BOIS 100L 53X59X100 CM FERMETURE PAR VERROU POSSIBILITE DE SOCLE EN BETON EN OPTION	3 U	455,00	30,00	318,50	955,50	1
30	TABLE PIQUE NIQUE EN BOIS RESINEUX TRAITEE EN AUTOCLAVE CLASSE 4 FORME CARRE	1 U	1050,00	30,00	735,00	735,00	1
30	BANC BAIN DE SOLEIL LARGEUR 1200MM LUXCITY EIFFEL BOIS RESINEUX AUTOCLAVE CLASSE 4 PIEDS EN ACIER	1 U	1160,00	30,00	812,00	812,00	1

Cette offre a été rédigée par:

Olivier CLARINVAL
Administrateur délégué
oc@euro-sign.be

Délai de livraison:

A convenir

Conditions de livraison:

Départ Fernelmont

Conditions de paiement:

PAIEMENT COMPTANT

H.TVA 2870,00
TVA 602,70

TOTAL A PAYER
EUR 3472,70

Sauf mention contraire, notre offre est indivisible et les prix unitaires sont valables uniquement pour les quantités annoncées, le cas échéant, nous consulter.

Pour une meilleure prise en charge de votre commande, nous vous demandons:

-de préciser le n° de cette offre sur votre bon de commande ou de nous retourner cette offre signée pour accord.

-de mentionner l'adresse de livraison.

-de mentionner les coordonnées complètes de la personne pouvant répondre aux questions techniques et administratives de votre commande.

NB : Le banc Bain de soleil (2 places) doit être fixé sur des plots de béton

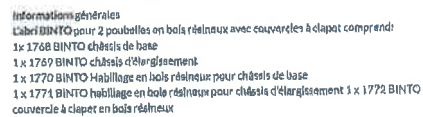
→ [HACOBOIS](#) [article?id=9269&sr=1&srhot=7&srp=1&srp5w=Q_28j&sr2x=VhgZUfPp_28P1s3gqZ4Hq_30_10](#) [★](#) [🔒](#)

 [🔍](#) [❤️](#) [🔒 0](#)

HACOBOIS [ACCUEIL](#) [NEWS](#) [CATALOGUE EN LIGNE](#) [FOURNISSEURS](#) [NOS REALISATIONS](#) [CONTACT](#)

[🏠 : CATALOGUE](#) [🪑 MOBILIER ET DÉCO DE JARDIN](#) [🔧 RANGEMENT ET POUBELLES](#) [🔍](#) [🏠](#)

€ 629,85 IVA inclusa
1033821032406



Détails techniques
Bois résineux, autoclavé
Dimensions HxLxP: 125 x 139 x 86 cm

Caractéristiques

Partagez ce produit:

Code d'article

4033821032406



Prof - Cofite à Compost avec couvercle 4-
1000x1000x1000 mm, sapin rouge

inapreğunê

Dois indígenas Sapé: Etnoconhecimento

Bacs à compost

5414067203114

 [Ajouter aux favoris](#)

€ 125,40

W

Cfr <https://www.hacobois.be>

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

❖ ECORCES, BORDURES ET BACS POTAGERS

Offre 1 – TC Perwez

De : TC Perwez [mailto : hobbyvert.perwez@aveve.be]

Envoyé : vendredi 18 décembre 2020 10:19

À : Guy De Beusscher

Objet : Re : Demande de remise de prix

Bonjour Monsieur,

Par rapport à votre demande, je ne peux pas vous donner une remise de prix précise.

Il existe plusieurs types d'écorces en big bag. Je vous donnerai la fourchette de prix.

Pour les bordures, nous avons aussi plusieurs types (plastique, caoutchouc, pvc recyclé) et en différentes hauteurs.

Il serait plus judicieux de faire votre choix en magasin.

Voici néanmoins les prix pour les références :

Terreau : 179,00 € le big bag de 2 m³

Ecorces : entre 159,00 € et 279,00 € le big bag de 2 m³ (pas possible en 1 m³) suivant le type d'écorces désirée (épicéa, Sylvestre, classic et décor et différents calibres)

Géotextile : le rouleau de 100 m : 250 € - 10% = 225 €

Bordures : exemple : pvc recyclé hauteur 14 cm longueur 15 m 55,50 € / p
+ piquet d'attache : 2,95 € / p

Un supplément de 45 € est demandé pour la livraison des big bags.

Les bordures et le géotextile sont à emporter au magasin.

Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

Bien à vous.

Fabrice Piette

Gérant

Le ven. 18 déc. 2020 à 07:03, Guy De Beusscher <guy.de.beusscher@skynet.be> a écrit :

Bonjour,

Dans le cadre d'un projet participatif à Fernelmont (subside communal), pourriez-vous me remettre prix pour les éléments suivants à livrer à Forville :

Terreau : 4 m³

Ecorce : 3 m³

Bordure : 100 m

Géotextile : Longueur 100 m largeur 2m

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Offre 2 (terre)

Prix achat de compost au Recyparc de Fernelmont :

COMMENT ACHETER DU COMPOST ?

Le BEP vend dans certains recyparcs le compost issu de la collecte des déchets verts et produit au centre de compostage de Naninne

Le compost se vend uniquement en vrac (il faut donc venir avec une remorque ou des sacs). Il vous est possible d'acheter et d'enlever directement les quantités de compost suivantes :

Quantité	Prix (TVAC)	Quantité	Prix (TVAC)
100l	2,60 €	600l	15,60 €
200l	5,20 €	800l	20,80 €
300l	7,80 €	1m3	26 €
400l	10,40 €	1,5m3	39 €
500l	13 €	2m3	52 €
		3m3	78 €

*Les recyparcs proposant la vente de compost sont : Anhée -
Deauraing - Dièvre - Cerfontaine - Ciney - Doische -
Fernelmont - Fosse la Ville - Gedinne - Havelange - Ohey -
Sombreffe - Viroinval - Walcourt



Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Offre 3 – Ferauche et Gillet

FERAUCHE ET GILLET S.A.

RUE DE ROUMONT 21
B 6890 GLAIREUSE (LIBIN)

ADMINISTRATION COMMUNALE

RUE GOFFIN, 2
B 5380 FERNELMONT
BELGIQUE
15.2.10488-20201124

DEVIS 10093-ACFERNEL

Date : 21/12/2020 Tel 081.83.02.30 Fax 081.83.02.70 Page : 1/1

Article	Description	Qté	Unit	P.U.	€	TOTAL C
---------	-------------	-----	------	------	---	---------

SUITE A LA DEMANDE DE MONSIEUR GUY DE BEUSSEYER						
ENTERCOMABLE	TERRE COMPOST SABLE 22 CM	4	P	72.50000		294,20 3
ESPLAGNETTINAT	22 PLAZUETTES NATURELLES 1M	3	P	58.00000		168,00 1
ECOLAT 19CM/12M	ECOLAT ENROULE 7 MM 19CM X 12M	4	P	45.00000		180,00 2
ECOPIC 4X4X12CM	ECOPIC-M 4 X 4 X 12 CM (12P)	10	PCS	12.00000		120,00 1
ECOPIC = FIXATION DE LA BORCURE ENCRAGE AU SOL VIA DES VIS						
EN ENVOI. TOUJOURS PREFOUR LA BORCURE ET L'ECOPIC						
CONJUGLION 2.07	TOUTE NOIRE LOUER 2.07 X 100 M	1	P	112.95000		112,95 3
PREX SOINS AVEC LA						
LIVRAISON EN VOTRE CHANTIER DE 5-1200 FORVILLE						

TOUTE MODIFICATION DES QUANTITES COMMANDEES ENTRAINE
UNE MODIFICATION DE PRIX

VALIDITE DE L'OFFRE JUSQU'AU 31/12/2021

DELAIS DE LIVRAISON A CONFIRMER LORS DE LA CONFIRMATION DE
COMMANDE !

C	TAUX	BASE	T.V.A.	TOTAL BASE	TOTAL TVA	A PAYER
1	6,00	168,00	9,90	992,15	175,43	1.128,68
2	21,00	785,25	168,52			Echéance

IBAN : BE19 2670 3174 7413 - BIC : GEBABEBB

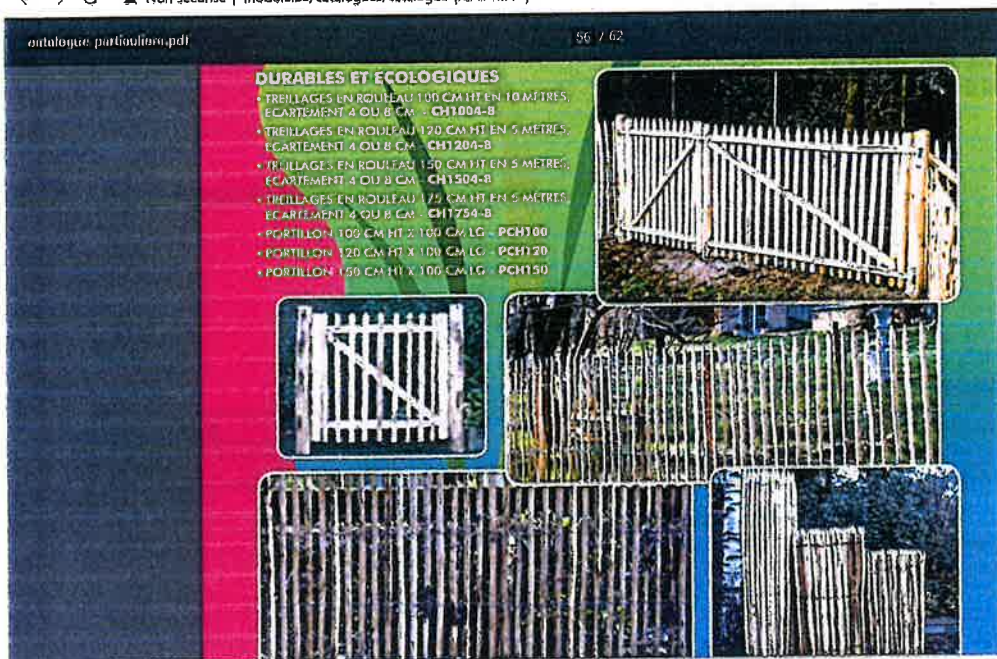
Tél: 061.65.51.39 - Fax: 061.65.64.34 - TVA: BE 0442014350 - Phytolicense: 14.3.00117

www.ferauchetgillet.be - info@ferauchetgillet.be

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Offre 4 - Module SC

← → ↺ ▲ Non sécurisé | module.be/catalogues/catalogue-particuliers.pdf



➔ Soit 30m de clôture le long du ruisseau du Seron en hauteur de 1m référence
CH1004 -8 : $104.73 \times 3 = 314.19 \text{ € TTC}$

← → ↺ ⓘ Fichier | C:/Users/carol/Downloads/CATATARIPIVES2019.pdf

BAR03	187,93	227,40	BAT02	1 234,25	1 493,44	P22: BRU03	SUR DEVIS	SUR DEVIS	BASKET	41,98	50,80
BAR04	199,31	241,17	BAT03	1 244,15	1 505,42	P22: GEN05	SUR DEVIS	SUR DEVIS	TABLE	72,90	87,73
BAR05	212,59	256,96	BAT04	1 204,15	1 529,82	P22: SOC			ANCHE	21,50	26,02
BAR06	280,25	314,90	BAT05	1 284,15	1 553,82	CAPCA	4,75	5,75	ANCA	27,23	32,95
BAC02	225,30	272,61	BAT06	1 304,15	1 576,02	CAPRO	3,95	4,95	ANRO	20,95	25,24
BAC03	237,37	287,22	CHA02	1 423,00	1 721,83	DAL	29,69	34,86	CAPAC	2,85	3,57
BAC04	262,55	317,69	CHA03	1 433,00	1 733,83	REDR	269,60	345,40	CAPRO	2,05	3,57
BAC05	288,10	348,60	CHA04	1 443,00	1 746,03	REVA	265,60	345,46	FBCA	15,60	19,85
BAC06	319,20	385,23	CHA05	1 453,00	1 758,13	REBE	265,60	345,46	PBRQ	19,60	19,85
P22: N402	365,90	442,74	CHA06	1 463,00	1 770,23	REANE	269,50	345,48	POIQ	5,85	7,20
N403	382,39	482,54	MT02	1 955,20	2 386,79	P22: BARO	12,50	15,13	CROO	3,50	4,36
N404	384,29	477,09	MT03	1 969,35	2 378,07	BACA	29,50	35,70	MAT	45,80	55,54
N405	397,60	481,10	MT04	1 976,55	2 381,83	BASA	35,90	43,08	ZOGZAG	64,90	114,83
N406	435,81	527,33	MT05	1 980,85	2 404,09	BABAC	37,90	45,85	TOR150	82,55	99,89
P22: N40602	699,70	013,11	MT06	1 980,25	2 415,46	P22: TARGA	72,05	87,16	ECROB	58,74	71,09
N40603	529,41	632,12	P22: HU02	1 339,16	1 620,37	TARZAN	12,50	15,13	P22: PIQ	16,85	20,39
N40604	630,54	842,87	HU03	1 349,25	1 632,59	BAPIEDS	19,90	24,09	ECKIT	1,95	2,39
N40605	940,45	953,94	HU04	1 359,60	1 645,00	DUQ	91,87	99,08	CH100-4	99,55	104,73
N40606	665,16	708,04	HU05	1 369,25	1 658,79	P22: SWMBRE	61,25	74,11	CH100-8	99,45	97,34
P22: TS02	628,77	750,81	HU06	1 389,20	1 680,63	BALNDP	65,00	79,66	CH130-4	98,58	111,89
TS03	968,17	797,80	MH02	2 970,60	3 473,31	P22: SAHRA	82,50	99,83	CH150-8	92,55	101,39
TS04	680,25	799,80	MH03	2 980,25	3 497,20	WHNKD	52,00	62,82	CH150-4	83,79	101,39
TS05	978,17	821,80	MH04	2 990,25	3 509,30	P22: CN	14,80	18,03	CH160-8	67,45	81,81
TS06	688,30	834,05	MH05	2 910,35	3 521,52	CL	14,90	18,03	CH175-4	91,95	111,26
P22: TS0602	86,20	115,19	MH06	2 920,20	3 533,44	EDH	10,95	12,63	CH175-8	79,89	93,04
TA-CAD	84,25	101,94	P22: LOU02	2 445,25	2 958,75	ECMTR	83,85	95,76	PCH 175	197,25	238,67
P22: TCAM05	810,15	981,17	LOU03	2 455,15	2 970,73	ECMCA	62,85	75,05	PCH 200	215,35	260,57
P22: TS002	801,42	989,72	LOU04	2 465,55	2 983,32	BOX	24,50	28,65	PCH 250	235,15	284,83
TS003	811,42	981,82	LOU05	2 475,75	2 995,86	ANN 30	15,12	19,61	P22: N015	54,60	78,17
TS005	821,42	993,92	LOU06	2 485,95	3 008,00	TRAP	12,60	15,13	P22: A 50		
TS006	841,42	1 016,12	P22: NIC02	2 445,25	2 958,75	P22: TAR	26,38	30,71	SUR DEVIS		
P22: TD02	1 243,70	1 504,88	NIC03	2 455,15	2 970,73	ORAPE	14,95	18,09	PROX AU 01/01/2019		
TD03	1 254,03	1 517,38	NIC04	2 465,55	2 983,32	P22: VGL	15,90	19,68	PROX AU 01/01/2019		
TD04	1 264,82	1 530,19	NIC05	2 475,75	2 995,86	GOUVER	17,50	21,18	PROX AU 01/01/2019		
TD05	1 291,00	1 562,11	P22: CAD002	3 300,25	3 963,50	JHM	16,10	19,48	PROX AU 01/01/2019		
TD06	1 301,82	1 574,84	CAD003	3 320,15	3 995,88	P22: KLAX	25,42	30,76	PROX AU 01/01/2019		

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

❖ FLEURS ET PLANTES

- Plantations <http://www.ecosem.be> (conseillé par Clément Cassart suite au projet réalisé à la Maison communale de Fernelmont) - 4 mélanges de pré fleuri pourraient convenir au terrain. Les proportions dans les notes indiquent la part de graminées et celle de fleurs. Par exemple l'option 1 comprend 30% de graminées et 70% de fleurs. Comme les prix sont fort différents, je précise le total avec le plus cher ou le moins cher.

Essence/type	Surface	Surface / Quantité	Prix unitaire	Prix total	Note
Fruitiers basse tige	45m ²	15	15	225	
Petits fruitiers	35m ²	45	7	315	Je compte 1 plan / 0.80m ²
Divers arbustes		30	2	60	
Pré fleuri (option 1)	80m ²	1	68.5	68.5	Mélange «prairie fleurie 30/70» (valable 5 ans)
Pré fleuri (option 2)	80m ²	1	55	55	Mélange «prairie fleurie 50/50» (valable 5 ans)
Pré fleuri (option 3)	80m ²	1	57	57	Mélange «Zone ombragée 70/30» (valable 5 ans)
Pré fleuri (option 4)	80m ²	1	100	100	Mélange «berges 70/30» (valable 5 ans)
Potager	10m ²	1	100	100	
www.ecosem.be			Total (pf1)	768.5	
			Total (pf4)	800	

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Annexe 3 : mail de madame Nadine Stévant, institutrice de l'école communale de Forville

De : Première primaire <[\[mailto:premiere@fernelmont.be\]](#)>
Envoyé : mardi 22 décembre 2020 20:19
Objet : jardin de Montigny

Bonsoir Madame,

J'ai bien reçu votre message et l'ai lu avec intérêt. C'est un très beau projet de voisins, qui est porteur de sens tant au niveau convivialité qu'écologique.

Mais nous n'avons pu en discuter entre collègues en cette fin de trimestre, comme d'habitude bien remplie 😊

Cette parcelle de terrain se situe bien dans le virage, en face de la maison de Francine?

Je ne me rends pas bien compte de la superficie que cela représente...

Dans l'absolu, je suis enthousiaste à l'idée de faire collaborer les enfants de ma classe à un petit projet autour de l'aménagement de ce coin, mais il faudrait que ce soit une activité toute simple et qui ne demande pas de se rendre sur le terrain souvent, surtout en ce temps de confinement et pour des raisons de sécurité. Mes élèves sont encore très jeunes 😊

Il faudrait aussi l'accord de la direction et du Pouvoir organisateur bien sûr.

A l'école, nous avons également le projet d'aménager la cour de récréation pour en faire une cour 'régulée'. Pour cette année, c'est déjà un grand projet et une priorité. Nous avons mis en place depuis deux ans des carrés potagers et comptons créer un coin 'zen' dans la pelouse...

Mais cela n'empêche pas de prendre part à d'autres projets...

Pouvez-vous revenir vers nous dans quelques temps pour nous en dire un peu plus sur la participation que vous envisageriez pour l'école?

Merci!

Je vous souhaite de très belles fêtes!

Bien à vous,

Nadine

Appel à projet –
Budget participatif de Fernelmont –
Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

Annexe 4 : tableau budgétaire

Appel à projet – Budget participatif de Fernelmont – Formulaire de candidature pour groupement de citoyens

	POSTE	NOMBRE	PRUX / unité	TOTAL TTC	Fournisseur
BACS de culture	Panneaux de bois recyclés - Azobé	16	70,00 €	1.120,00 €	Panneaux Leontine
	Piquets métal en L pour panneaux Azobé (3m)	8	35,00 €	280,00 €	Panneaux Leontine
	Terreau (m³)	4	20,00 €	80,00 €	BCP
	TOTAL			1.480,00 €	
MOBILIER	Table de pique nique	2	449,00 €	898,00 €	Hacobois
	bac en bois pour poubelles (double)	1	629,85 €	629,85 €	Hacobois
	bac à compost	1	250,00 €	250,00 €	Hacobois
	chaises longues	1	982,52 €	982,52 €	Eurosign
	Biocarboil pour traitement bois	2	11,95 €	23,90 €	Hubo
	Support tables : madriers de 4,5m	8	28,04 €	224,32 €	Gobert Matériaux
	Piquets de bois pour supports tables	20	2,95 €	59,00 €	TC Perwez
	TOTAL			3.067,59 €	
PANNEAUX didactiques	Panneaux didactiques	3	149,56 €	448,68 €	Eurosign
PLANTATIONS	Fruitiers basse tige	15	15,00 €	225,00 €	ecosem.be
	Petits fruitiers	45	7,00 €	315,00 €	ecosem.be
	Divers arbustes	30	2,00 €	60,00 €	ecosem.be
	Pré fleuri Mélange «berges 70/30» (valable 5 ans)	1	100,00 €	100,00 €	ecosem.be
	Potager	1	100,00 €	100,00 €	ecosem.be
	TOTAL			800,00 €	
AUTRES	Géotextile (100m)	1	225,00 €	225,00 €	TC Perwez
	Ecorces (m³)	3	58,30 €	174,90 €	FERAUCHE ET GILLET S.A.
	Visserie et petit matériel	1	100,00 €	100,00 €	non déterminé
	Livraisons diverses	2	100,00 €	200,00 €	non déterminé
	Barrières en châtaignier (10m)	3	104,73 €	314,19 €	module.be
	Matériel pour mangeoires, nichoirs, hôtel à insectes, etc (fabrication artisanale par les habitants)	1	150,00 €	150,00 €	non déterminé
	TOTAL			1.164,09 €	
	GRAND TOTAL			6.960,36 €	

Fournisseur alternatif	TOTAL TTC
FERAUCHE ET GILLET S.A.	355,98 €
Eurosign	1.778,70 €
Eurosign (2 bacs simples)	770,77 €
Leboutte (Hoton)	Devis non reçu
vestre.com	1.250,00 €
Compostage Parmentier	Devis non reçu
Leboutte (Hoton)	Devis non reçu

« Règlement budget participatif – Commune de Fernelmont »

Article 1 – Principe

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux groupements d'au moins 5 habitants domiciliés à Fernelmont à des adresses différentes et aux associations locales de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel ordinaire de la Commune à des projets citoyens d'intérêt général qu'ils mettront eux-mêmes en œuvre.

Lorsqu'un groupement d'habitants dépose un projet, il doit désigner un responsable de plus de 18 ans qui sera le porteur de projet. Il sera l'interlocuteur privilégié avec l'Administration communale et informera les autres signataires de l'avancée du projet. Le projet ne pourra être porté par, ni associé à un groupement politique.

Article 2 – Objectifs

Au-delà de l'implication directe du citoyen dans le choix de l'affectation d'une partie du budget communal, ce dispositif vise également à rapprocher les citoyens de leur institution locale et de redynamiser leur implication au déploiement de projets sur leur commune en finançant leur réalisation. Par ailleurs, les citoyens auront par la même l'opportunité de se rendre compte de la différence entre adhérer à un projet mené par la Commune et prendre en groupe l'initiative de développer un projet au départ d'un subside communal. Cela sera l'occasion pour certains de découvrir les différentes étapes d'un processus d'élaboration de projet (négociation, montage de projet, autorisation, permis, investissement personnel, ...).

Article 3 – Territoire

Le budget participatif porte sur l'ensemble du territoire de la Commune de Fernelmont.

La concrétisation des projets proposés se situera sur la Commune de Fernelmont.

Article 4 – Montant

Un montant de 50.000 euros est prévu chaque année au budget ordinaire.

Cette somme sera répartie sur plusieurs projets avec un maximum de 7.000 euros par projet.

Le cofinancement est autorisé, c'est-à-dire qu'outre le soutien financier de la Commune, le financement du projet peut également être pris en partie en charge par les demandeurs (non-obligatoire).

Article 5 – Projets

Afin d'être jugés recevables, les projets devront remplir les critères suivants :

- Être visibles et accessibles à toutes et tous.
- Rencontrer l'**intérêt général** et apporter une **plus-value** au territoire communal.
- Toucher le plus grand nombre de citoyens possible.
- Avoir pour objectif l'amélioration du **cadre et de la qualité de vie** des habitants de Fernelmont.
- Avoir un caractère **durable** (durée de vie, matériaux, ...).
- Être suffisamment **précis** et avoir fait l'objet d'une étude de faisabilité à présenter au Comité de sélection. Le projet proposé ne doit donc pas être une simple suggestion ou idée.
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement par le Comité de sélection.
- Être réalisable dans un délai de maximum un an.
- Ne générer aucune plus-value à titre privé.
- Ne pas comporter des éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire.
- Si les projets proposés comprennent des fournitures ou travaux devant équiper des espaces ou bâtiments publics, ceux-ci devront être conformes aux réglementations et agréments relatifs aux équipements d'infrastructures publiques

Si le projet proposé comprend des fournitures ou travaux devant équiper des espaces ou bâtiments publics, ceux-ci devront être conformes aux réglementations et agréments relatifs aux équipements d'infrastructures publiques. Le dispositif ne permet pas de financer des constructions sur terrains privés.

Article 6 – Communication

Afin de faire connaître le dispositif et d'inviter l'ensemble de la population à participer, une information complète sera réalisée au travers d'un toutes-boîtes distribué sur l'ensemble du territoire communal.

L'information sera également relayée via le bulletin communal ainsi que sur le site internet, les réseaux sociaux de la Commune.

Article 7 – Comité de sélection

Un Comité de sélection dont la composition sera ratifiée par le Conseil communal sera mis en place pour la durée de la mandature communale et devra être renouvelé dans les 6 mois qui suivent la mise en place d'un nouveau Conseil communal. Ses membres tiendront un rôle déterminant pour sélectionner les projets et seront sollicités pour participer au suivi du budget participatif.

Il sera composé des membres suivants :

- 4 membres issus du Conseil communal
- 1 membre issu de l'administration communale
- 1 membre issu de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
- 2 membres issus de la CLDR
- 1 membre issu du CCA
- 1 membre issu de la CCATM

Un président et un secrétaire seront choisis par les membres du comité lors de la première réunion du comité de sélection. Le rôle du président sera d'être le modérateur des débats, de tenir l'agenda des réunions. Le rôle du secrétaire sera d'envoyer les convocations et le PV de la réunion précédente et de rédiger les procès-verbaux des réunions.

Ce Comité se réunira autant que nécessaire dans une salle de réunion de l'administration communale. Ses membres ne pourront en aucun cas participer de près ou de loin à un projet soumis dans le cadre de l'appel à projets.

Article 8 – Procédure et calendrier de mise en œuvre

Le budget participatif est déployé en cinq phases :

1. Collecte des projets

Les groupements d'habitants intéressés et les associations locales sont invités à déposer leur dossier via la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie <https://participation.frw.be/> ou via un formulaire papier disponible à l'Administration communale, rue Goffin 2 à 5380 Noville-les-Bois. La collecte des projets s'effectue pendant une période de 3 mois à partir de la diffusion de l'appel public visé à l'article 6.

Le dossier déposé devra comprendre obligatoirement, sous peine d'irrecevabilité :

- Un descriptif précis du projet et le cas échéant sa localisation.
- L'intérêt général rencontré.
- Une justification du caractère durable, innovant et mobilisateur.
- Une description des moyens techniques à mettre en œuvre.
- Le cas échéant, le dossier comprendra une notice reprenant les normes techniques du matériel proposé.
- Si possible, un exemple de réalisation similaire.
- Une estimation budgétaire détaillée.
- Le dossier comprendra une notice reprenant les normes techniques du matériel proposé
- Dans le cas d'un groupement d'habitants : les coordonnées complètes de l'ensemble des personnes constituant le groupement ainsi que le nom du porteur de projet.
- Dans le cas d'une association locale : les coordonnées complètes de l'association, ses statuts et la liste complète de ses membres.
- Une copie du présent règlement marqué « Lu et approuvé », daté et signé par le(s) porteur(s) de projet.

Un seul projet par groupement ou association sera accepté. Les dossiers de candidature doivent être rentrés dans un délai de 3 mois prenant cours à partir du lancement de l'appel à projets, sous peine d'irrecevabilité. Tous les projets seront consultables sur ladite plateforme.

2. Analyse de recevabilité des projets à soumettre au vote (citoyen et Comité de sélection)

Dans le mois qui suit la clôture de la période d'appel à projets, le Comité de sélection se réunit pour analyser la recevabilité des dossiers à soumettre au vote citoyen. Les propositions très proches pourront être fusionnées par le Comité de sélection et les porteurs de projet seront invités à se rencontrer pour remettre un projet commun. Le Comité de sélection pourra être amené à demander des informations complémentaires aux porteurs de projet.

Si nécessaire, chaque porteur de projet pourrait être invité à présenter celui-ci, dans le cas où il répond aux critères du règlement, à l'occasion d'une réunion du Comité de sélection.

Les projets jugés recevables seront soumis au vote du citoyen d'une part et du Comité de sélection d'autre part.

La liste des projets non retenus pour cause d'irrecevabilité fera l'objet d'une communication aux porteurs de projet.

3. Validation des projets

Dans la mesure où le montant total des projets validés dépasse 50.000 €, alors ceux-ci seront soumis au vote citoyen pendant une période de minimum un mois ainsi qu'au vote du Comité de sélection. Le vote citoyen et le vote du Comité de sélection compteront respectivement pour 50% du résultat. Le vote citoyen se fera **directement via la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie** <https://participation.frw.be/>. Il est possible de voter également via un formulaire papier auprès de l'agent-relais communal. Sur proposition du Comité de sélection, et dans le respect des limites budgétaires prévues à l'article 4, le Conseil communal ratifie la liste définitive des projets qui seront à mettre en œuvre dans un délai d'un an.

Les habitants de la Commune sont informés au travers du bulletin communal, du site internet et des réseaux sociaux de la Commune de la liste des projets retenus et des moyens qui leur sont affectés.

4. Mise en œuvre des projets

La prise en charge de la gestion et de l'exécution du projet (appel(s) d'offre, bons de commande, réalisation des travaux, ...) se fera par le porteur de projet. Le porteur de projet sera responsable de la concrétisation du projet et mettra tout en œuvre pour réaliser le projet dans le délai imparti.

5. Evaluation du processus

Dans un souci d'amélioration du présent appel à projet, le règlement de ce dernier pourra être revu annuellement avant le lancement officiel d'une nouvelle phase.

Pour ce faire, le processus de budget participatif sera évalué annuellement par l'ensemble des membres du Comité de sélection qui pourra proposer des pistes d'amélioration.

Le rapport d'évaluation sera présenté annuellement au Conseil communal par le président accompagné du secrétaire.

Article 9 – Liquidation du subside

Les factures seront présentées par les porteurs de projet au Collège communal pour être approuvées. Elles seront ensuite comptabilisées en tant que subvention au nom de l'ASBL ou association de fait et liquidées directement sur le compte bancaire du prestataire de service/fournisseur.

En principe, une dépense n'est autorisée que lorsqu'elle est prévue dans le budget du projet ratifié par le Conseil communal.

Les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées.

En cas de recours à un prestataire extérieur, le porteur de projet fournira la convention détaillée signée avec le prestataire (dates, objet, tarifs, lieu, etc.).

Article 10 – Engagements

La participation à l'appel à projets par l'envoi du formulaire de réponse mis à disposition électroniquement ou au format papier par la Commune de Fernelmont implique de manière inconditionnelle l'acceptation du présent règlement.

Par ailleurs, les porteurs de projet s'engagent à

- Remettre au Comité de sélection une évaluation du projet à l'issue de sa réalisation (dans les six mois).
- Assurer le suivi et la gestion de leur projet pendant une période de 5 ans.
- Réaliser et communiquer des évaluations intermédiaires à la demande des autorités communales.

En cas de non-respect du règlement, le Comité de sélection se réserve le droit de suspendre le projet, et le cas échéant, de réclamer les montants liquidés.

Article 11 – Publication et propriété intellectuelle

En participant à l'appel à projets, les porteurs de projet acceptent que la Commune puisse transmettre, diffuser, exposer et/ou réutiliser les informations liées au projet, sur tout support et sans appel et ce sans dédommagement.

Le porteur de projet veillera à mettre en évidence le soutien communal au travers de l'ensemble des actions et supports promotionnels liés au projet mis en œuvre. Il veillera à insérer le logo de la Commune de Fernelmont précédé de la mention « avec le soutien de ». A cet effet, le responsable du projet prendra contact avec le service communication (marie.dieudonne@fernelmont.be). »

lu et approuvé 28/12/2020

DEPIEREUX Blaise

C. BORDAL

GUY DE BEUSSCHER

Philippe Leb de launay

W. HENROT

J. VANDEZANDE

